



Alliance DRG Personnel: 14 associations professionnelles et de personnel dans le domaine de la santé

Communiqué de presse du 31 mai 2011

Le personnel de la santé appelle à la responsabilité du Conseil fédéral

Une action nationale d'envoi de cartes postales par le personnel de la santé

Le personnel de la santé est très préoccupé par ses conditions de travail surtout si le nouveau financement hospitalier avec les DRG devait être introduit sans mesures concomitantes pour le personnel. Des milliers de professionnels de la santé ont exprimé leur inquiétude par une action nationale d'envoi de cartes postales et une lettre au ministre de la santé Didier Burkhalter.

Au cours des dernières semaines, des milliers de professionnels de la santé engagés ont écrit au conseiller fédéral Didier Burkhalter pour lui demander de veiller à ce que les hôpitaux garantissent des conditions de travail équitables et mettent suffisamment de personnel qualifié à disposition lorsque le nouveau financement hospitalier sera appliqué.

Toutes ces personnes exercent une profession à responsabilité qui veille au bien-être et à la sécurité des patients. Elles demandent des conditions de travail qui leur permettent d'exercer leur profession en respectant des principes éthiques. Les professionnels de la santé rappellent à juste titre qu'ils ne sont pas les seuls à porter une responsabilité éthique, les politiciens aussi en ont une. Pour cette raison, ceux-ci ne doivent pas prendre de décisions à la légère en se basant sur des réflexions purement économiques comme cela risque d'être le cas avec l'initiative parlementaire 11.439. Si les tarifs hospitaliers ne couvrent pas le prix coûtant, cela aura des répercussions directes sur la situation de travail du personnel, car 70% des coûts hospitaliers opérationnels sont des frais de personnel. Pour cette raison, le personnel de la santé attend du conseiller fédéral qu'il rejette clairement l'initiative parlementaire mentionnée, en particulier le gel des tarifs qui est demandé.

Le personnel de la santé attend une réponse claire du conseiller fédéral sur les mesures concrètes prévues pour le protéger et quand celles-ci seront introduites.

Il ne suffit pas de déplorer la pénurie de personnel, en particulier celle des médecins et des soignants, encore faut-il prendre des décisions qui donnent de réelles perspectives au personnel de la santé. Des mesures concomitantes à l'introduction du nouveau financement hospitalier par exemple sont nécessaires de toute urgence afin d'éviter une détérioration de la situation du personnel de la santé et, par conséquent, de la qualité des soins.

Pour davantage d'information:

Beat Ringger, secrétaire central, SSP, tél. 079 339 87 76, beat.ringger@vpod-ssp.ch

Katharina Prelicz-Huber, conseillère nationale et présidente, SSP, tél. 076 391 79 15

Rosmarie Glauser, secrétaire politique, ASMAC, tél. 079 688 86 57, rosmarie.glauser@vsao-asmac.ch

Elsbeth Wandeler, secrétaire générale, ASI, tél. 031 388 36 34, elsbeth.wandeler@sbk-asi.ch

Associations membres de l'Alliance DRG Personnel:

Syndicat suisse des services publics SSP

Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)

Association suisse des infirmières et infirmiers ASI

Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé FSAS

physioswiss – Association suisse de physiothérapie

Fédération suisse des sages-femmes FSSF

Association romande des logopédistes diplômés ARLD

Deutschschweizer Logopädinnen- und Logopädenverband DLV

Association suisse des services sociaux en milieu hospitalier SFSS

Association suisse des diététicien-ne-s diplômé-e-s ASDD

Association suisse des ergothérapeutes (ASE)

Association professionnelle suisse des techniciennes et techniciens en analyses biomédicales labmed

Association professionnelle de soins et assistance curahumanis

Association suisse de réflexologie plantaire ASRP